18me Année - Numéro 17 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le numéro L. 50 - 12 Novembre 1970

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

LES PREMIERES ASSISES DU REGIONALISME

C'est ainsi qu'un historien définira peut-être, dans cinquante ans, les conférences qui ont eu lieu à Aoste, du 14 au 18 octobre, touchant les rapports entre les «régions à statut spécial» et les «régions à statut normal».

De nombreux orateurs du Piémont, de la Sardaigne, de la Lombardie, des trois Vénéties, du Sud-Tyrol et naturellement de la Vallée d'Aoste prirent la parole au cours de ces journées, qui se terminèrent par une table ronde.

Il est inutile de souligner l'utilité, l'opportunité, l'actualité surtout de ces rencontres au lendemain de la création des régions ordinaires, prévue par la Constitution de 1947 et qui touche également, d'une façon indirecte, les régions spéciales comme la nôtre.

Le thème proposé par notre Assessorat régional de l'I.P., organisateur de la réunion, était: «Regioni a statuto speciale di fronte all'attuazione delle regioni a statuto ordinario».

Les expériences et les réalisations des régions à statut spécial furent analysées par de nombreux orateurs, la plupart professeurs d'université. Ces expériences seront très utiles pour les régions que l'on vient d'instituer. Les régions à statut spécial jouent ainsi, à l'égard des autres, un rôle de régions-pilotes. A son tour, l'extension de l'autonomie à toutes les régions sortira les premières de leur isolement et augmentera la force et l'efficacité de l'action régionaliste.

En conclusion, il existe entre les régions un lien naturel de solidarité. - Il faudra éviter cependant que cette solidarité nuise à l'autonomie et à la personnalité de chaque région, notamment d'une région comme la Vallée d'Aoste, qui tient à garder son originalité. Entraide donc: entraide pour la défense des principes régionalistes; entraide également et collaboration dans les problèmes inter-régionaux; entraide sans doute, mais aussi émulation ainsi que respect de la vocation de chaque région.

Au cours de la table ronde, le conseiller régional Pierre Fosson, de l'U V a rappelé les points du Statut Valdôtain qui n'ont pas été respectés par le pouvoir central. Le conseiller Germano, du p.c.i., a insisté sur la nécessité de modifier le «riparto fiscale». M. Lanivi, président de la commission du Plan, a déclaré que «la storia dei rapporti tra la nostra Regione e lo Stato è stata fino ad oggi poco edificante per il potere centrale.»

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ALPINISTE

1 - Ne partez jamais seul, sans entraînement, sans pratique de la montagne. Prenez un guide ou partez avec un compagnon expérimenté.

2 - Soyez bien équipé et n'oubliez pas corde, piolet, crampons. Indiquez votre itinéraire au gardien (du refuge ou de l'hôtel) avant de partir.

3 - Sur un glacier recouvert de neige, l'emploi de la corde est obligatoire. Dans tous les cas où il peut y avoir danger, mieux vaut se servir de la corde que trop peu.

4 - La connaissance approfondie de la montagne et l'habileté technique ne peuvent être acquises que par une longue pratique.

5 - Le mauvais temps en montagne est toujours redoutable. N'hésitez pas à abandonner une course dès que les conditions deviennent défavorables.

6 - La montagne est particulièrement dangereuse dans les journées qui suivent les grosses chutes de neige.

7 - A la fin des longues journées d'escalade, les relâchements d'attention diminuent la sécurité.

8 - Alimentez-vous souvent et peu à la fois; n'allez jamais jusqu'à l'épuisement complet de vos forces.

9 - La notion de difficulté ne doit jamais être confondue avec celle de danger.

10 - Partir tôt, rentrer tôt, savoir renoncer, égalent sécurité.

(D'une affiche du Club Alpin Français)

L'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'U. V.

La célébration du 25me anniversaire de la fondation de l'Union Valdôtaine aura lieu à Aoste, le 13 décembre prochain. Le programme sera publié dans notre prochain numéro.

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Réduction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION-VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41.120 - 11100 Aoste

ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.000 - (semestre L. 600)
Etranger L. 2.000 - Soutien L. 5.000
C.C. N° 2/40412

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal D'Aoste N° 2 du 24-5-1954
Imprimé par L'UNION-VALDOTAINE
29, rue Festaz - 11100 AOSTE -

Pe pocca sou dz'étsandzo de viëille moutre d'atot de nouve

- ORFEVRERIE
- HORLOGERIE
- ARGENTERIE

Marino Pasquettaz

AOSTE — 40, Rue Festaz
(angle Avenue de la Gare) ☎ 44.503

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION REGIONALE

N. 77 du 24 octobre 1970

Activité en plein essor pour le Comité et l'Office régional du Plan

Les premières enquêtes au Val d'Aoste pour la planification sont terminées

LE CENTRE DE RECHERCHES DE HAUTE-MONTAGNE DE L'INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE DE L'UNIVERSITE DE GRENOBLE, APRES AVOIR TERMINE LES RECHERCHES SUR LE TERRITOIRE, A ENTREPRIS L'ELABORATION DES RAPPORTS DEFINITIFS SUR LES CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET SUR CELLES DU MILIEU ET DE LA POPULATION, SUR LA STRUCTURE ECONOMIQUE, SUR LE TYPE D'INTERVENTIONS ET SUR LES MODALITES DE REALISATION DES INITIATIVES A PRENDRE POUR L'ESSOR ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA VALLEE D'AOSTE AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNEES

La Région remplit les fonctions qui lui ont été attribuées pour réaliser un plan régional économique, social et d'urbanisme, au moyen d'organes techniques créés à cet effet et chargés de collaborer avec la Junte régionale: le Comité technique consultatif, l'Office régional du Plan, la Commission consultative régionale pour la Planification.

Cette dernière, formée, dans la majorité, des représentants des différentes catégories économiques et syndicales assure le concours de la collectivité régionale dans la réalisation des objectifs du Plan.

De son côté, l'Office régional du Plan est chargé des fonctions administratives.

Le Comité consultatif qui assume la responsabilité du projet du Plan supervise les recherches et les études nécessaires à la rédaction d'un projet de planification régionale et établit les statistiques, les indications et les propositions.

Le nouveau Comité a été nommé par la Junte régionale le 24 juillet 1970, avec la composition suivante:

Président: M. Ilario Lanivi;

Vice-président: M. Giuseppe Nebbia;

Membres: MM. Clément Alliod, Attilio Armand, Amos Dagnes, Silvio Laurencet, Graziano Luboz.

Son premier travail a été de dresser un « Rapport préliminaire au programme socio-économique régional pour les années 1971-1975 ».

Ce rapport indique que le programme 1971-1975 tiendra compte: des choix fondamentaux à définir; de la situation sociologique et économique actuelle de la Région; des dernières tendances et des perspectives pour l'avenir; des résultats du programme 1966-1970; des rapports avec la planification nationale et des régions limitrophes.

Les choix fondamentaux ont déjà été définis.

La deuxième phase de la préparation du programme est également terminée.

Le Conseil régional, convoqué le 30 juillet dernier, avait approuvé un projet de loi accordant un crédit de 25 millions destiné à des recherches et des études supplémentaires nécessaires à l'élaboration du plan de développement.

Les enquêtes sur la situation actuelle de la Vallée d'Aoste, sur les dernières tendances et sur les perspectives ont été effectuées sur le territoire de la Vallée d'Aoste, durant les mois d'août et septembre, par l'Institut de Géographie Alpine de l'Université de Grenoble, sous la direction du prof. Bernard Janin.

Les résultats des enquêtes sont actuellement à l'étude; avant la fin de l'année, les rapports définitifs seront achevés et permettront de dresser le programme 1971-1975 et d'établir les grandes lignes du projet du plan pour les années 80.

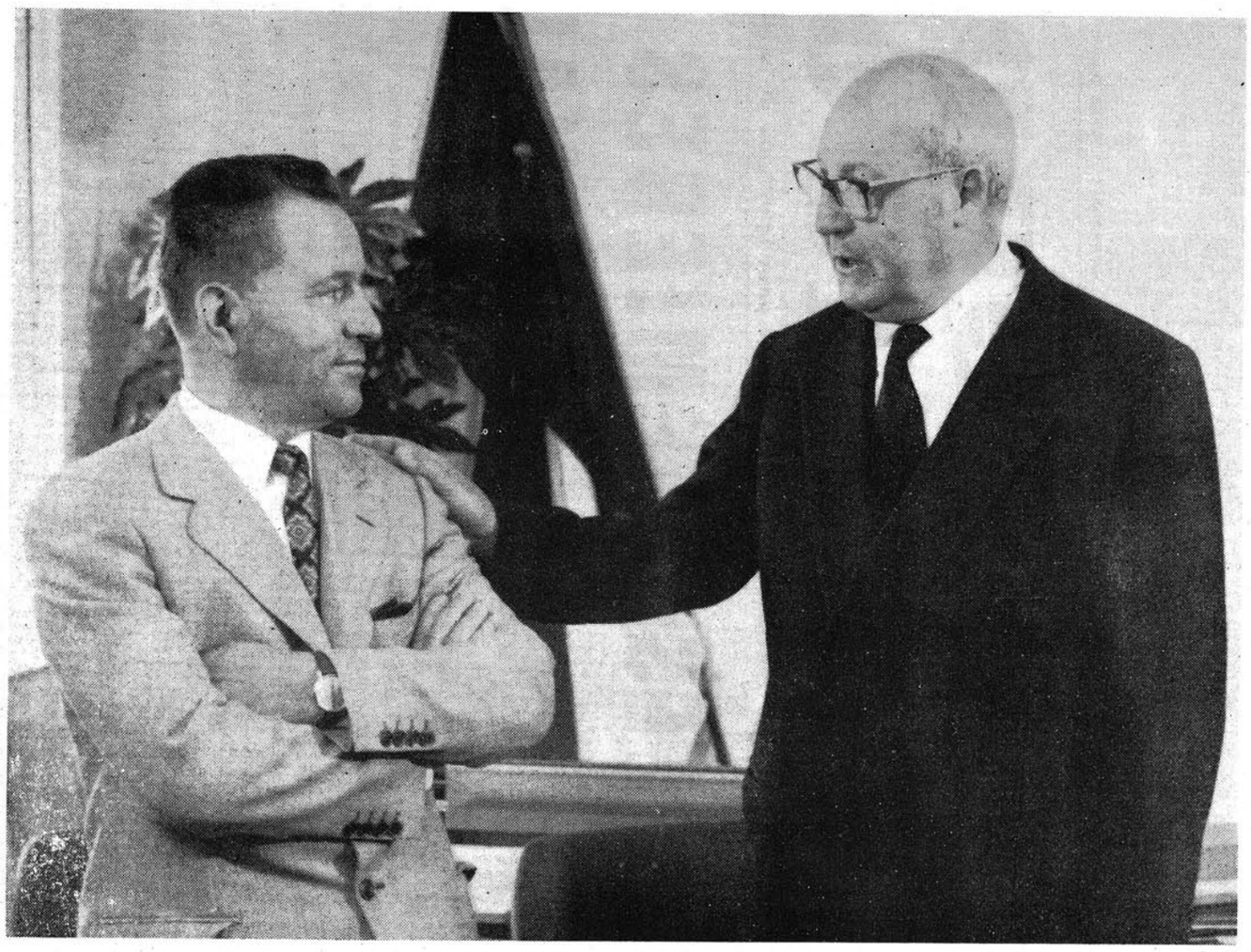

Le président de la République, M. Giuseppe Saragat, a été nommé, au mois d'août, citoyen d'honneur de la Commune d'Ayas. Le Président a tenu à remercier la municipalité en français et à exprimer son profond attachement à la Vallée d'Aoste.

Notre photo: le Président de la République s'entretient cordialement avec le président de la Junte, M. César Dujany.

De son côté, le président du Conseil des Ministres, M. Emilio Colombo, a adressé au Président de la Junte un message donnant assurance qu'il s'intéresserait aux problèmes de la Vallée d'Aoste.

Bilan de la saison touristique d'été

L'examen des résultats de la saison estivale au cours d'une réunion des représentants des Syndicats d'Initiative à l'Assessorat régional du Tourisme

Le dernier tronçon de l'autoroute portant à Aoste, ouvert à la circulation fin mai, c'est-à-dire à la veille de l'été, a contribué d'une façon nettement favorable au développement de la saison touristique.

L'importance d'une autoroute débouchant aux portes de la ville d'Aoste s'est révélée, notamment dans le domaine touristique, durant les mois d'été, au cours desquels l'augmentation des passages a été remarquable. C'est ce qui a été souligné lors d'une rencontre des présidents des Syndicats d'initiative de la Vallée d'Aoste qui s'est tenue à Aoste dans les bureaux de l'Assessorat régional du Tourisme.

La réunion avait été convoquée par l'assesseur Bruno Milanesio dans le but de faire une première analyse et d'établir un bilan provisoire de la saison estivale 1970.

L'examen des chiffres a donné les indications suivantes:

a) à l'échelon régional, le résultat de la saison, dans son ensemble, peut être considéré positif, étant donné la tendance à l'augmentation du nombre des nuitées et des arrivées.

La progression a été accusée aussi bien par les établissements hôteliers que par toutes les autres ressources locales d'hébergement, mais le rapport varie d'une localité à l'autre.

Cependant, cet accroissement est dû uniquement à l'augmentation de la clientèle italienne, alors que la clientèle étrangère a diminué dans l'ensemble de la Région; ces dernières données sont susceptibles de variation, les résultats se rapportant à la fin de la saison touristique n'étant pas encore définitifs: toutefois, on a l'impression que l'afflux des étrangers ne correspond pas au mouvement favorable des italiens.

b) Tous les présents ont exprimé à cet égard la même opinion: la baisse du nombre des étrangers doit dépendre du fait que la presse étrangère a illustré d'une façon défavorable la situation politique italienne de ces derniers mois, ce qui a produit un effet assez décourageant sur les touristes traditionnels.

Il existe, par ailleurs, une autre cause: l'insuffisance de la médiation touristique organisée et une certaine réticence de la part des hôteliers valdôtains à se servir des Agences de voyages; aussi, l'activité de ces dernières n'a-t-elle qu'une incidence très relative sur la totalité du tourisme de la Région.

L'assesseur Milanesio a assuré que tous les efforts seront consacrés aux opérations promotionnelles en Italie et surtout à l'étranger: à cet effet, des initiatives d'une certaine importance sont déjà prévues au cours de l'automne.

L'Administration régionale mettra également en oeuvre les moyens les plus appropriés pour favoriser l'activité des Agences de voyages; de leur côté, les hôteliers valdôtains devront contribuer à cet essor en ayant plus souvent recours aux services des agences, ce qui permettrait une meilleure utilisation de leurs établissements durant la morte-saison.

Un aspect de la dernière section de l'autoroute débouchant aux portes d'Aoste. Avec le tronçon Nus-Quart-l'Eglise, de 8 km. 300 l'autoroute Quincinetto-Aoste (47 km. 800) est terminée.

FINANCES: Projets de loi approuvés

Le docteur Enrico Chantel, nouvel assesseur régional des Finances, a remplacé, le 30 juillet, M. Mario Colombo, nommé conseiller d'administration de la Cassa di Risparmio de Turin, et à qui l'Administration exprime sa reconnaissance pour l'intense activité qu'il a déployée durant ces années au sein de la Junte et du Conseil régional.

Ce remplacement, comme on sait, est dû uniquement à l'application du principe de l'incompatibilité des charges à l'échelon de la Junte régionale, principe que le Gouvernement Dujany a voulu respecter dès son élection (moralisation).

Le docteur Chantel qui occupe, depuis de nombreuses années, la charge de président de l'Ordre des Médecins de la Vallée d'Aoste et qui a été également secrétaire de la Fédération régionale du Parti Socialiste Italien, a présenté au Conseil régional du 7 octobre six projets de loi qui ont été tous approuvés.

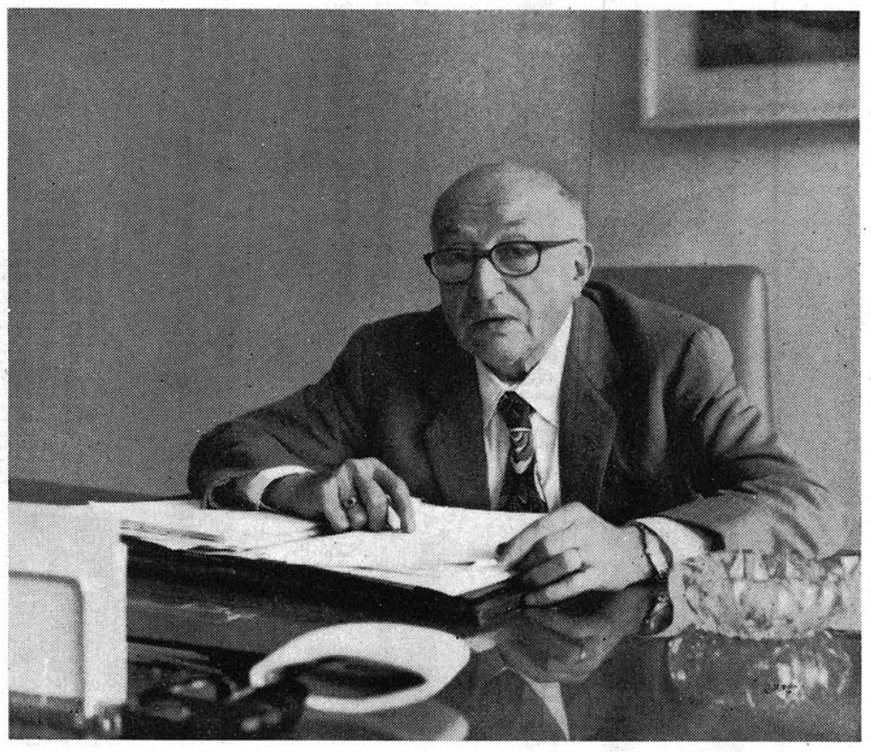

L'assesseur des Finances, M. Enrico Chantel

Comptes et bilans

Parmi les projets de loi présentés et adoptés par le Conseil figurent les bilans financiers de la Région pour les exercices 1er juillet 1963-30 juin 1964; 1er juillet 1964 - 31 décembre 1964; 1er janvier 1965 - 31 décembre 1965.

Les conseillers Andrione (U.V.) et Germano (P.C.I.) ont félicité l'Assesseur et la Junte pour l'empressement qu'ils ont témoigné à rattraper le temps perdu.

L'assesseur Chantel s'est réservé de soumettre au plus tôt à l'approbation du Conseil les autres bilans jusqu'à 1968.

Corrections du budget 1970

Au cours de la même séance du 7 octobre, l'Assemblée a également approuvé, par scrutin secret, le projet de loi concernant les mesures de correction du budget de la Région pour l'année 1970, par 23 voix favorables, 1 contraire et 6 abstentions, sur 30 présents.

Après le 18 mai 1970, date de votation du budget 1970, il y a eu des plus-values de recettes pour un montant de 406.950.000 lires. On a donc imputé au budget de nouvelles dépenses pour un montant de 862.150.000 lires (surtout en ce qui concerne l'Instruction publique: 170.000.000 de lires; l'Agriculture et Forêts: 86.950.000 lires; le Tourisme: 61.000.000 de lires). Ces dépenses sont compensées par la plus-value des recettes (406.950.000 lires) et par la réduction de certains crédits (455.200.000 lires).

Subventions à la Ville d'Aoste

Les autres projets de loi votés par le Conseil régional le 7 octobre se rapportent au concours financier que la Région accorde à la Ville d'Aoste, dont les exigences intéressent la Vallée tout entière.

L'assemblée a approuvé des subventions annuelles de 40 millions de lires, pour une période de vingt ans, qui seront octroyées à la Ville d'Aoste, à compter de cette année, pour le financement de travaux d'intérêt public, tels que la construction d'une école maternelle au « Quartiere Cogne », d'une école primaire rue de Chambéry, d'un boulodrome, etc.

Une autre subvention a été votée, toujours en faveur de la Ville d'Aoste: elle s'élève à 180 millions de lires et est destinée à couvrir les intérêts et les frais relatifs à des emprunts contractés par la Commune au cours de ces dernières années pour le financement d'ouvrages d'utilité publique.

Enfin le Conseil régional a décidé de donner plein pouvoir à la Junte régionale pour ce qui a trait à la concession de subventions à la Ville d'Aoste jusqu'à un montant de 200 millions de lires, dont 140 millions sont affectés à l'instruction publique, 30 millions à l'activité sportive, 20 millions à la viabilité et 10 millions à l'assistance des enfants dans les Colonies de vacances à la mer et à la montagne.

OTTOBRE 1970

TELESELEZIONE INTEGRALE IN TUTTA ITALIA

Alla fine di ottobre sarà completata dall'Azienda di Stato per i Servizi Telefonici e dalla SIP la teleselezione integrale che consentirà a tutti gli abbonati al telefono di comunicare direttamente tra di loro dai 9.000.000 di apparecchi attualmente esistenti in Italia.

Per un buon uso della teleselezione, almeno in questa fase iniziale che deve essere considerata transitoria e contingente, è opportuno seguire alcune avvertenze:

- è meglio distribuire le comunicazioni nell'arco della giornata, tutte le volte che sia possibile, evitando la concentrazione nelle ore di punta degli uffici
- è opportuno non insistere nelle chiamate quando si riceve il segnale d'occupato, per non creare un ingorgo di traffico
- **è più economico telefonare fra le 23 e le 7 dei giorni feriali e negli interi giorni festivi: le tariffe applicate sono ridotte di circa il 50 %**
- è necessario essere sicuri della esattezza del prefisso teleselettivo e del numero dell'abbonato che si vuole chiamare; le comunicazioni errate creano un traffico fittizio che nuoce al buon andamento del servizio

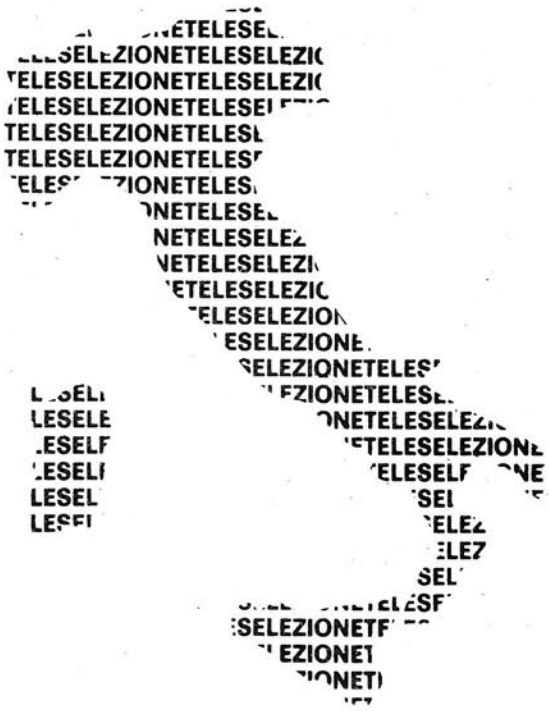

I prefissi teleselettivi di tutti i Comuni italiani sono raccolti nel fascicolo in fondo all'elenco telefonico

La teleselezione, annullando le distanze, può indurre a lunghe conversazioni. Chi desidera autocontrollarsi può avvalersi del teletaxe, che permette di seguire il proprio « consumo » telefonata per telefonata e di rilevare se altri hanno telefonato senza consenso

Resta sempre all'abbonato la facoltà di servirsi della chiamata interurbana con prenotazione al « 10 » e al « 14 », che si avvale delle stesse possibilità tecniche oggi offerte dalla teleselezione

gruppo stet società finanziaria telefonica

SIP - SOCIETÀ ITALIANA PER L'ESERCIZIO TELEFONICO